F

联合国粮食及农业组织 Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 4.1 de l'ordre du jour provisoire

Seizième session ordinaire

Rome (Italie), 30 janvier-3 février 2017

RAPPORT DE LA NEUVIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

À sa dernière session, la Commission a demandé à ses groupes de travail techniques intergouvernementaux de se réunir avant sa seizième session ordinaire. La neuvième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe de travail) s'est tenue à Rome (Italie) du 6 au 8 juillet 2016. Le Groupe de travail s'est penché, entre autres, sur la mise en œuvre et l'actualisation du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques (le Plan d'action mondial), y compris les services écosystémiques fournis par les espèces et les races d'animaux d'élevage, et a examiné la Stratégie de financement pour la mise en application du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques. Il a aussi examiné la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel de la Commission et a examiné et révisé les principaux produits et étapes proposés pour 2018-2027. Le rapport de la neuvième session du Groupe de travail est reproduit dans le présent document, afin que la Commission l'examine.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à réduire au maximum l'impact de ses méthodes de travail sur l'environnement et à promouvoir des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

mr408

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

CGRFA/WG-AnGR-9/16/REPORT

Neuvième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Rome (Italie), 6-8 juillet 2016

CGRFA/WG-AnGR-9/16/REPORT

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

RAPPORT DE LA NEUVIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome (Italie), 6-8 juillet 2016

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 2016

Les documents relatifs à la neuvième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture peuvent être consultés sur internet à l'adresse suivante:

http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/genetics/angrvent-docs.html

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

TABLE DES MATIÈRES

Paragraphes

I.	Introduction	1
II.	Ouverture de la session et élection du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur	2-7
III.	Mise en œuvre et mise à jour du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques	8-22
IV.	Examen de la stratégie de financement pour la mise en application du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques	23-24
V.	Accès aux ressources zoogénétiques et partage des avantages en découlant	25-28
VI.	Examen du programme de travail pluriannuel de la commission	29-32
VII.	Questions diverses	33-34
VIII.	Déclarations de clôture	35-38

Annexes

A. Ordre du jour de la neuvième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

B. Réaffirmer l'engagement de la communauté internationale en faveur du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques

C. Liste des documents

D. Membres du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture élus à la quinzième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

E. Projet de Plan stratégique 2018-2027 de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture: principaux résultats et objectifs d'étape

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

RAPPORT DE LA NEUVIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome (Italie), 6-8 juillet 2016

I. INTRODUCTION

1. La neuvième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe de travail) s'est tenue à Rome (Italie) du 6 au 8 juillet 2016. La liste des délégués et des observateurs est consultable sur le site web de la session[1].

II. OUVERTURE DE LA SESSION ET ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRÉSIDENTS ET DU RAPPORTEUR

2. M. Harvey Blackburn (États-Unis d'Amérique), Président de la huitième session du Groupe de travail, a ouvert la session et souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs.

3. Le Groupe de travail a élu Mme Deidre Januarie (Namibie) présidente, et MM. Abed Al-Bial (Yémen), Tunabuna Tomasi (Fidji), Jigme Dorji (Bhoutan), Carlos Mezzadra (Argentine), Blackburn et Sipke Joost Hiemstra (Pays-Bas), vice-présidents. M. Hiemstra a été élu rapporteur.

4. M. Berhe Tekola, Directeur de la Division de la production et de la santé animales, a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs au nom du Directeur général de la FAO, M. José Graziano da Silva. Il a observé que les recommandations formulées par le Groupe de travail constituaient une contribution importante aux activités de la FAO, notamment s'agissant d'aider les pays à atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et de mettre en œuvre le Cadre stratégique de l'Organisation.

5. Mme Irene Hoffmann, Secrétaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission), a elle aussi souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs. Elle a rappelé l'importance des ODD et fait valoir que la biodiversité était un aspect que l'on retrouvait dans plusieurs de ces objectifs. Elle a également noté que la Commission et son Groupe de travail avaient récemment obtenu des résultats importants, notamment avec la publication du *Deuxième rapport sur l'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le Deuxième rapport) et l'adoption de cibles et d'indicateurs employés dans le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) pour assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques (le Plan d'action mondial), qui servirait de base aux rapports sur la cible 2.5 du deuxième ODD établis par les pays. Mme Hoffmann a rappelé aux délégués que le premier rapport sur *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* était en cours d'élaboration et a invité les membres qui ne l'avaient pas encore fait à présenter leurs rapports dès que possible. Elle a remercié l'Allemagne, la France et la Turquie de leur contribution financière à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial.

6. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe A.

[1] http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/fr/genetics/angrvent.html.

7. En consultation avec les régions, le Groupe de travail a remplacé ses membres absents (Jamaïque, Mali, Mongolie, République démocratique populaire lao, Soudan et Tchad) par la Chine, Cuba, le Ghana, l'Iraq, la Malaisie et le Zimbabwe.

III. MISE EN ŒUVRE ET MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

Examen de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques

8. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Examen de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*[2]. Il a pris note des documents d'information intitulés *Detailed FAO progress report on the implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources*[3] [Rapport intérimaire détaillé de la FAO sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques] et *Status of animal genetic resources – 2016*[4] [État des ressources zoogénétiques 2016].

9. Le Groupe de travail s'est réjoui de la publication du Deuxième rapport et a félicité la FAO et les pays pour leur participation à son élaboration sans des délais très serrés.

10. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission:

- de demander aux pays de continuer à mettre en œuvre le Plan d'action mondial, afin de contribuer à la sécurité alimentaire et au développement rural durable au niveau mondial, en particulier pour concourir à la réalisation des ODD 2 et 15;
- de demander à la FAO de poursuivre ses activités à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial par les pays;
- d'encourager la FAO et les pays à favoriser la collaboration entre les organisations internationales, régionales et nationales, la société civile et le secteur privé afin d'améliorer la gestion des ressources zoogénétiques;
- de demander à la FAO de poursuivre ses partenariats et ses alliances avec d'autres organisations et mécanismes internationaux, ainsi qu'avec la société civile et le secteur privé, afin de renforcer la mobilisation de ressources financières pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial;
- de souligner l'importance du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) en tant que centre international d'échange de ressources zoogénétiques et de prendre note avec satisfaction de l'élaboration d'une version actualisée;
- de demander à la FAO d'étudier des solutions en vue de renforcer les liens entre le DAD-IS et d'autres bases de données, notamment nationales et régionales, comme la base de données coopérative mise en place par le Brésil, le Canada et les États-Unis d'Amérique, et de verser, dans les versions futures du DAD-IS, des renseignements sur les génothèques extraits des bases de données européennes CryoWEB et d'autres bases de données sur les banques de gènes;
- d'inviter la FAO et les coordonnateurs nationaux chargés de la gestion des ressources zoogénétiques à collaborer plus efficacement, y compris avec les parties prenantes régionales, afin de renforcer les points de contact régionaux et sous-régionaux.

11. Le Groupe de travail a pris note du fait qu'il demeurait difficile de recueillir des données sur les populations par race et a recommandé à la Commission de souligner qu'il fallait que les

[2] CGRFA/WG-AnGR-9/16/2.1.
[3] CGRFA/WG-AnGR-9/16/Inf2.
[4] CGRFA/WG-AnGR-9/16/Inf3.

pays mettent à jour régulièrement leurs données nationales dans le DAD-IS ou le réseau FABIS-net, y compris les informations sur les ressources zoogénétiques conservées *in situ* et *ex situ*, et qu'ils fournissent des informations sur la classification des races, afin que les décisions relatives à la mise en œuvre du Plan d'action mondial soient étayées par des données et des informations aussi récentes que possible.

Services écosystémiques fournis par les espèces et les races d'animaux d'élevage

12. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Contribution des espèces et des races d'animaux d'élevage à la fourniture de services écosystémiques*[5].

13. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission demande:

- à la FAO et aux pays de continuer de faire mieux connaître l'importance du rôle que jouent les éleveurs et les espèces et les races d'animaux d'élevage dans la fourniture de services écosystémiques;

- à la FAO et aux pays d'améliorer la cartographie des espèces et de la répartition des races dans la mesure du possible, ainsi que la description des mesures phénotypiques et des fonctions biologiques, en particulier dans les systèmes de production herbagers, afin de pouvoir mieux cibler les interventions en faveur des éleveurs;

- aux pays de renforcer le lien entre la conservation des races, la production agricole durable et la protection de la nature, ainsi que la collaboration entre le secteur de l'agriculture et l'élevage d'une part et le secteur de l'environnement, de la faune et de la flore sauvages et des forêts, d'autre part, tout en garantissant la pleine participation de tous les éleveurs, et plus particulièrement des bergers et des autres petits éleveurs pastoraux;

- enfin, aux pays de mettre au point des systèmes d'incitation axés sur les résultats afin que les éleveurs, notamment les éleveurs de races adaptées aux conditions locales, et plus particulièrement les bergers et les autres petits éleveurs pastoraux, puissent continuer à fournir des services écosystémiques, et cela en améliorant: a) les méthodes d'évaluation de la valeur économique des services écosystémiques fournis par les animaux d'élevage et b) la coordination entre les investissements publics et privés visant à améliorer la productivité et à promouvoir les possibilités de création de valeur ajoutée et les programmes et initiatives de soutien de la protection des services écosystémiques.

14. Le Groupe de travail a pris note de la proposition relative à une Journée mondiale des abeilles et a recommandé que la Commission demande à la FAO d'étudier les possibilités de verser dans le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) des informations sur les ressources génétiques des abeilles à miel domestiques (*Apis mellifera*) et éventuellement d'autres insectes pollinisateurs. Le Groupe de travail a en outre recommandé que la Commission prenne note du *Résumé à l'intention des décideurs du rapport d'évaluation de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques concernant les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire*[6], en étudie les incidences sur les activités de la FAO, y compris les approches de conservation axées sur les pollinisateurs, et donne des indications à la Conférence, le cas échéant, concernant les prochaines étapes possibles.

[5] CGRFA/WG-AnGR-9/16/2.3.
[6] http://www.ipbes.net/publication/summary-policy-makers-thematic-assessment-pollinators-pollination-and-food-production.

Examen et mise à jour éventuelle du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques

15. Le Groupe de travail s'est penché sur le document intitulé *Examen et mise à jour éventuelle du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*[7] et a salué le processus de consultations menées auprès des parties prenantes qui avait permis de cerner les enjeux existants et les nouvelles problématiques concernant la gestion des ressources zoogénétiques.

16. Le Groupe de travail a souligné l'importance du Deuxième rapport, qui recense les besoins, les tendances et les défis relatifs à la gestion des ressources zoogénétiques, dans le contexte du programme de développement durable à l'horizon 2030.

17. Il a réaffirmé que le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques adopté en 2007 continuait d'être l'instrument international fondamental qui permettait d'orienter la gestion des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture aux niveaux national, régional et international.

18. Le Groupe de travail a recommandé aux pays de tenir compte, lors de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, des tendances et des enjeux actuels et nouveaux de la gestion des ressources zoogénétiques énoncés dans le Deuxième rapport.

19. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission d'inviter les pays à:

- mettre au point, au niveau national, des politiques, stratégies et plans d'action en faveur de la gestion des ressources zoogénétiques, à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, ou à renforcer ceux qui existent;
- poursuivre ou renforcer la caractérisation, l'étude et le suivi des ressources zoogénétiques;
- intégrer la diversité zoogénétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique, compte tenu des perspectives que celle-ci offre en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets;
- s'attaquer au problème de la diminution des ressources naturelles disponibles pour la production animale en prenant une série de mesures visant notamment, selon qu'il conviendra, à améliorer l'aménagement du territoire et à réduire la destruction des habitats nuisant à la production de l'élevage et aux races qui utilisent ces habitats, notamment les races adaptées aux conditions locales; à renforcer les droits des peuples autochtones et des communautés d'éleveurs pastoraux sur les territoires, les terres et les ressources naturelles; à consolider le rôle des races adaptées aux conditions locales dans la gestion durable des terres et à promouvoir la collaboration entre les parties prenantes intervenant dans la gestion des ressources zoogénétiques et les organisations de protection de la nature;
- protéger la base de ressources zoogénétiques en promouvant des pratiques appropriées de sélection et d'élevage afin de maîtriser les facteurs qui contribuent à l'érosion de la diversité des ressources zoogénétiques, et en déployant des efforts pour améliorer la santé animale, en s'attachant en particulier à réduire la mortalité des animaux;
- appuyer la fourniture constante de services écosystémiques par les systèmes d'élevage, compte tenu tout particulièrement des races adaptées aux conditions locales élevées par des petits éleveurs et des pasteurs, en définissant mieux et en promouvant la valeur économique de ces services écosystémiques; et en élaborant des systèmes incitatifs axés sur les résultats;
- prendre en considération les caractéristiques propres au sous-secteur des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture lors de l'élaboration et de l'application de la législation relative à l'accès aux ressources génétiques et au

[7] CGRFA/WG-AnGR-9/16/2.2.

partage des avantages en découlant, compte tenu des évolutions internationales dans ce domaine.

20. Le Groupe de travail a en outre recommandé à la Commission de demander à la FAO de:

- continuer à suivre les défis actuels, nouveaux et d'apparition récente, en matière de gestion des ressources zoogénétiques, et à faciliter l'établissement de rapports sur ces questions dans le cadre du Plan d'action mondial, notamment, en renforçant et en développant plus avant le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS), en tant qu'outil de communication et centre d'échanges de ressources zoogénétiques à l'échelon mondial;
- examiner les progrès réalisés en matière de mise en œuvre du Plan d'action mondial, ainsi que la pertinence de celui-ci et les orientations à prendre, compte tenu des défis nouveaux et d'apparition récente, ainsi que des perspectives qui s'ouvrent en matière de gestion des ressources zoogénétiques;
- poursuivre l'élaboration de directives techniques et d'outils à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, y compris s'agissant des défis d'apparition récente;
- faire en sorte que toutes les parties concernées de l'Organisation, au Siège, à l'échelle des régions et au niveau des pays, contribuent activement et de manière coordonnée à promouvoir les activités relatives aux ressources zoogénétiques, selon les paramètres fixés dans les objectifs stratégiques de la FAO8;
- continuer à appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de mesures et d'outils qui permettent de promouvoir la prise en compte de la diversité biologique dans le secteur de l'élevage, en vue d'aider les pays lorsqu'ils passent à des systèmes alimentaires et agricoles durables9;
- appuyer le renforcement des capacités, en particulier celles des pays en développement, ainsi que la collaboration dans tous les domaines requis en vue de la mise en œuvre intégrée du Plan d'action mondial, s'agissant en particulier des nouvelles technologies;
- continuer à mobiliser des fonds extrabudgétaires à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, et à encourager les bailleurs de fonds à apporter leur soutien à cette fin.

21. Le Groupe de travail a noté que la Commission souhaiterait peut-être présenter un projet de résolution à ce sujet au Directeur général et inviter celui-ci à porter le projet à l'attention de la Conférence en vue de son examen. Dans ce contexte, le Groupe de travail a recommandé que la Commission considère les résultats de la présente session comme les éléments à utiliser pour élaborer éventuellement une résolution sur le Plan d'action mondial. On trouvera à l'Annexe B un projet de résolution élaboré par le Groupe de travail pour examen par la Commission.

22. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission prie la FAO de renforcer la collaboration entre la Commission et les autres organes directeurs et organes statutaires de la FAO compétents, ainsi que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), s'agissant des questions relatives aux ressources zoogénétiques et aux rôles que celles-ci jouent en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

IV. EXAMEN DE LA STRATÉGIE DE FINANCEMENT POUR LA MISE EN APPLICATION DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

23. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Stratégie de financement pour la mise en application du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques: fonctionnement et efficacité*[10]. Il a remercié les donateurs d'avoir contribué au Compte fiduciaire pour la Stratégie

[8] PC 119/5 Sup.1, Évaluation de la contribution de la FAO à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture – Réponse de la Direction.
[9] UNEP/CBD/SBI/REC/1/4.
[10] CGRFA/WG-AnGR-9/16/3.

de financement (le Compte fiduciaire) et a mis en évidence les avantages et les principales réalisations des différents projets nationaux et régionaux auxquels ce mécanisme avait contribué.

24. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission:

- de demander à la FAO d'établir des rapports sur les projets et les réalisations, de les publier sur le site Internet de la FAO et de présenter les résultats des projets lors d'une manifestation qui se tiendrait en marge de la prochaine session ordinaire de la Commission;

- d'accroître, pour tout appel à propositions de projets à venir, au titre de la Stratégie de financement du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques (la Stratégie de financement), le budget maximal par projet (100 000 USD pour les projets nationaux et 300 000 USD pour les projets internationaux, notamment régionaux), en veillant à ce que les contributions moyennes au profit de chaque pays ne dépassent pas 100 000 USD;

- d'inviter les donateurs à favoriser les activités de suivi, d'appui et d'assistance technique aux projets menés au titre du Compte fiduciaire, en affectant des fonds suffisants;

- de donner la priorité, dans le cadre du Compte fiduciaire, aux projets visant à aider les pays qui ne disposent pas de stratégies et de plans d'action nationaux, à élaborer de tels outils, ou aux projets qui mettent en œuvre les stratégies et plans d'action nationaux ou d'autres cadres d'action établis dans le domaine de la gestion des ressources zoogénétiques, ainsi que les projets dans lesquels interviennent des organisations non gouvernementales (ONG) ou tout autre acteur intéressé par la gestion des ressources zoogénétiques;

- de donner la priorité aux projets régionaux et aux projets comportant une collaboration avec différentes parties prenantes, notamment des ONG et des organisations de la société civile, ainsi que des acteurs du secteur privé;

- de nommer, si possible, un seul coordonnateur par projet régional, qui sera responsable du projet sur le plan administratif;

- de modifier la Stratégie de financement, si nécessaire, de manière à tenir compte des recommandations du Groupe de travail;

- de centrer les prochains appels à propositions au titre de la Stratégie de financement sur les enjeux et tendances nouvelles ou d'apparition récente, tels que mis en évidence dans le Deuxième rapport et dans le cadre des consultations des parties prenantes[11];

- d'inviter les donateurs et les autres parties prenantes, y compris le secteur privé, à contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action mondial, et en particulier de la Stratégie de financement;

- de demander à la FAO de continuer à étudier des solutions qui permettraient de mobiliser des contributions volontaires au profit de la Stratégie de financement.

V. ACCÈS AUX RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES ET PARTAGE DES AVANTAGES EN DÉCOULANT

25. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Élaboration d'éléments propres aux sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture en matière d'accès et de partage des avantages*[12]. Le Groupe de travail a observé que la mise en œuvre de mesures relatives à l'accès et au partage des avantages en découlant dans le secteur de l'élevage suppose que l'on parvienne à une conception commune des termes techniques employés dans ce contexte. Il est revenu sur les travaux qu'il avait menés, lors de précédentes sessions, sur l'accès aux

[11] *Examen et mise à jour éventuelle du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* (CGRFA/WG-AnGR-9/16/2.2).
[12] CGRFA/WG-AnGR-9/16/4.

ressources génétiques et le partage des avantages en découlant[13], et s'est félicité des *Éléments visant à faciliter la concrétisation au niveau national de l'accès et du partage des avantages dans les différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*[14], tels que salués par la Commission et la Conférence de la FAO.

26. S'agissant de l'utilisation des ressources zoogénétiques et des caractères distinctifs et propriétés de ces ressources, le Groupe de travail a recommandé que l'Équipe de spécialistes des questions techniques et juridiques relatives à l'accès et au partage des avantages tienne compte dans ses travaux des pratiques qui régissent actuellement l'utilisation et l'échange des ressources génétiques dans le secteur de l'élevage dans le cadre des dispositifs existants et envisage la clarification des termes et expressions techniques connexes.

27. Le Groupe de travail a rappelé que la Commission examinerait, à sa dix-septième session ordinaire, les instruments existants en matière d'accès et de partage des avantages et leur impact sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Il a recommandé à la Commission de prier son Secrétaire de continuer à recueillir les informations et données d'expérience communiquées par les membres, sur les pratiques en matière d'utilisation et d'échange, compte tenu du fait que la plupart des ressources zoogénétiques sont détenues à titre privé.

28. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à son Secrétaire de continuer à renforcer l'échange d'informations et la collaboration avec d'autres organismes et instruments compétents.

VI. EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL DE LA COMMISSION

29. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Examen de la mise en œuvre du programme de travail pluriannuel et projet de plan stratégique 2018-2027 de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*[15].

30. Le Groupe de travail s'est félicité des progrès accomplis par la Commission pendant la décennie écoulée, en particulier sur les questions transversales et plus intégrées. Il a examiné et révisé les principaux produits et jalons proposés pour 2018-2027 et les a recommandés, pour adoption par la Commission. Le Groupe de travail a recommandé d'avancer le point intitulé «Accès aux informations sur les ressources génétiques et partage des avantages en découlant» de la dix-huitième à la dix-septième session, et d'inscrire l'édition génétique au point intitulé «Examen des dimensions techniques et politiques des nouvelles biotechnologies», qui serait examiné lors de la dix-septième session. Il a souligné que la réussite de l'exécution du programme de travail pluriannuel était tributaire des allocations de ressources au titre du budget ordinaire de la FAO.

31. Le Groupe de travail a examiné les changements structurels et l'examen biennal proposé du Plan stratégique de la Commission. Il a noté que l'alignement proposé des objectifs stratégiques sur les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité et les objectifs de développement durable du programme de développement durable à l'horizon 2030 contribuerait à faire davantage connaître les travaux de la Commission.

32. Le Groupe de travail a noté que les indicateurs et les procédures proposés adoptés par la Commission, s'agissant du suivi des plans d'action sectoriels, pouvaient, en principe, être utiles pour le suivi des objectifs stratégiques transversaux, ce qui éviterait de devoir établir des rapports supplémentaires.

VII. QUESTIONS DIVERSES

33. La FAO a présenté un résumé de la récente évaluation de sa contribution à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et

[13] CGRFA/WG-AnGR-7/12/Rapport, paragraphes 30 à 33; CGRFA/WG-AnGR-8/14/Rapport, paragraphes 19 à 25.
[14] http://www.fao.org/3/b-i5033f.pdf.
[15] CGRFA-WG-AnGR-9/16/5.

l'agriculture[16]. Le Groupe de travail a pris note des résultats de l'évaluation et s'est félicité de ses conclusions, car elles confirment le rôle important que joue la FAO en matière de politiques relatives à la diversité biologique et aux ressources génétiques. La version intégrale du rapport d'évaluation peut être consultée sur le site web de la FAO[17].

34. Le Groupe de travail a pris note de la parution du rapport intitulé *Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: quels rôles pour l'élevage?*[18], élaboré par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) à la demande du CSA. Il a noté avec perplexité et une certaine préoccupation que ce rapport, qui traite de la conservation et du partage des ressources zoogénétiques, ne faisait toutefois pas mention du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* ni de la *Déclaration d'Interlaken*. Le Groupe de travail a demandé à son Secrétaire de porter le rapport de la présente réunion à l'attention du CSA, à sa quarante-troisième session, qui se tiendrait prochainement.

VIII. DÉCLARATIONS DE CLÔTURE

35. Des représentants des groupes régionaux ont pris la parole pour remercier la Présidente, le Secrétariat et le personnel d'appui, les délégués et observateurs ainsi que les donateurs qui leur avaient permis de participer à la session et à l'atelier mondial des coordonnateurs nationaux qui l'avait précédée.

36. M. Ren Wang, Sous-Directeur général chargé du Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs, a remercié le Groupe de travail pour la clarté de ses recommandations et il a fait observer que les indications reçues seraient utiles à la FAO s'agissant de l'aide qu'elle consent aux pays pour atteindre les ODD. Il a remercié la Présidente et le Bureau de leurs efforts inlassables déployés pour assurer le bon déroulement de la réunion, et les donateurs de leur précieux appui.

37. Mme Hoffmann a noté l'importance des recommandations du Groupe de travail, à la fois pour le programme relatif aux ressources zoogénétiques et pour les questions transversales du programme de travail pluriannuel de la Commission. Elle a rappelé aux pays qu'ils devaient poursuivre et mener à bien la préparation de leurs contributions au premier rapport sur l'état de la biodiversité pour l'agriculture dans le monde. Elle a également remercié le Secrétariat de ses travaux préparatoires et la Présidente des indications qu'elle avait données pendant la réunion.

38. Mme Januarie a clos la réunion en remerciant l'ensemble des délégués et observateurs, le Bureau, le Secrétariat et le personnel d'appui de leur contribution à la réussite des travaux.

[16] PC 119/5.
[17] http://www.fao.org/evaluation/evaluation-digest/evaluations-detail/en/c/416092/.
[18] http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_S_and_R/HLPE_2016_Sust-Agr-Dev-FSN-Livestock_S-R_FR.pdf.

ANNEXE A

ORDRE DU JOUR DE LA NEUVIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

1. Élection du président, du (des) vice-président(s) et du rapporteur
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
3. Mise en œuvre et mise à jour du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques
   - 3.1 Examen de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques
   - 3.2 Services écosystémiques fournis par les espèces et les races d'animaux d'élevage
   - 3.3 Examen et mise à jour éventuelle du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques
4. Examen de la Stratégie de financement pour la mise en application du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques
5. Accès aux ressources zoogénétiques et partage des avantages en découlant
6. Examen du Programme de travail pluriannuel de la Commission
7. Questions diverses
8. Adoption du rapport

ANNEXE B
RÉAFFIRMER L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE EN FAVEUR DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

Projet de résolution

LA CONFÉRENCE,

Rappelant que le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques (le Plan d'action mondial) et la Déclaration d'Interlaken sont des étapes clés des efforts internationaux visant à gérer et à conserver les ressources zoogénétiques et à assurer leur utilisation équitable et judicieuse dans le but d'instaurer la sécurité alimentaire et de parvenir à un développement durable dans le monde;

Se félicitant du *Deuxième rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et soulignant l'importance de ce document, en ce qu'il recense les tendances et les enjeux nouveaux et d'apparition récente de la gestion des ressources zoogénétiques et tente d'apporter des réponses à cet égard;

Affirmant que le Plan d'action mondial est un instrument solide, qui reste le principal cadre pour faire face à ces tendances et enjeux nouveaux et d'apparition récente aux niveaux national, régional et international;

Consciente des liens importants qui existent entre la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture et les instruments et cadres pertinents convenus à l'échelle mondiale, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres instruments et cadres apparentés;

Invite les Membres:

- à **mettre au point** des politiques, stratégies et plans d'action en faveur de la gestion des ressources zoogénétiques, à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, ou à **renforcer** ceux qui existent;
- à **poursuivre** ou **renforcer** la caractérisation, l'étude et le suivi des ressources zoogénétiques;
- à **intégrer** la diversité zoogénétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique, compte tenu des perspectives que celle-ci offre en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets;
- à **s'attaquer** au problème de la diminution des ressources naturelles disponibles pour la production animale en prenant une série de mesures visant notamment, selon qu'il conviendra, à améliorer l'aménagement du territoire et à réduire la destruction des habitats nuisant à la production de l'élevage et aux races qui utilisent ces habitats, notamment les races adaptées aux conditions locales; à renforcer les droits des peuples autochtones et des communautés d'éleveurs pastoraux sur les territoires, les terres et les ressources naturelles; à consolider le rôle des races adaptées aux conditions locales dans la gestion durable des terres et à promouvoir la collaboration entre les parties prenantes intervenant dans la gestion des ressources zoogénétiques et les organisations de protection de la nature;
- à **protéger** la base de ressources zoogénétiques en promouvant des pratiques appropriées de sélection et d'élevage afin de maîtriser les facteurs qui contribuent à l'érosion de la diversité des ressources zoogénétiques et en déployant des efforts pour améliorer la santé animale, en s'attachant en particulier à réduire la mortalité des animaux;
- à **appuyer** la fourniture constante de services écosystémiques par les systèmes d'élevage, compte tenu tout particulièrement des races adaptées aux conditions locales élevées par

des petits éleveurs et des pasteurs, en définissant mieux et en promouvant la valeur économique de ces services écosystémiques et en élaborant des systèmes incitatifs axés sur les résultats;

- à **prendre en considération** les caractéristiques propres au sous-secteur des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture lors de l'élaboration et de l'application de la législation relative à l'accès aux ressources génétiques et au partage des avantages en découlant, compte tenu des évolutions internationales dans ce domaine.

Demande à l'Organisation:

- de **continuer** à suivre les défis actuels, nouveaux et d'apparition récente, en matière de gestion des ressources zoogénétiques, et à faciliter l'établissement de rapports sur ces questions dans le cadre du Plan d'action mondial, notamment, en renforçant et en développant plus avant le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS), en tant qu'outil de communication et centre d'échanges de ressources zoogénétiques à l'échelon mondial;
- d'**examiner** les progrès réalisés en matière de mise en œuvre du Plan d'action mondial, ainsi que la pertinence de celui-ci et les orientations à prendre, compte tenu des défis nouveaux et d'apparition récente, ainsi que des perspectives qui s'ouvrent en matière de gestion des ressources zoogénétiques;
- de **poursuivre** l'élaboration de directives techniques et d'outils à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, y compris s'agissant des défis d'apparition récente;
- de **faire en sorte** que toutes les parties concernées de l'Organisation, au Siège, à l'échelle des régions et au niveau des pays, contribuent activement et de manière coordonnée à promouvoir les activités relatives aux ressources zoogénétiques, selon les paramètres fixés dans les objectifs stratégiques de la FAO[19];
- de **continuer à appuyer** l'élaboration et la mise en œuvre de mesures et d'outils qui permettent de promouvoir la prise en compte de la diversité biologique dans le secteur de l'élevage, en vue d'aider les pays lorsqu'ils passent à des systèmes alimentaires et agricoles durables[20];
- d'**appuyer** le renforcement des capacités, en particulier celles des pays en développement, ainsi que la collaboration dans tous les domaines requis en vue de la mise en œuvre intégrée du Plan d'action mondial, s'agissant en particulier des nouvelles technologies;
- de **continuer** à mobiliser des fonds extrabudgétaires à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial et à **encourager** les bailleurs de fonds à apporter leur soutien à cette fin.

Engage tous les partenaires et toutes les parties prenantes, y compris les donateurs, le monde universitaire et les institutions de recherche, les peuples autochtones, les pasteurs et autres communautés d'éleveurs, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile, les sélectionneurs, les entités du secteur privé et les autres parties concernées, à unir leurs efforts dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial.

[19] PC 119/5 Sup.1, Évaluation de la contribution de la FAO à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture – Réponse de la Direction.
[20] UNEP/CBD/SBI/REC/1/4.

ANNEXE C

LISTE DES DOCUMENTS

DOCUMENTS DE TRAVAIL

CGRFA/WG-AnGR-9/16/1 Rev.1	Ordre du jour provisoire
CGRFA/WG-AnGR-9/16/1 Add.1	Ordre du jour annoté et calendrier provisoires
CGRFA/WG-AnGR-9/16/2.1	Examen de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques
CGRFA/WG-AnGR-9/16/2.2	Examen et mise à jour éventuelle du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques
CGRFA/WG-AnGR-9/16/2.3	Contribution des espèces et des races d'animaux d'élevage à la fourniture de services écosystémiques
CGRFA/WG-AnGR-9/16/3	Stratégie de financement pour la mise en application du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques: fonctionnement et efficacité
CGRFA/WG-AnGR-9/16/4	Élaboration d'éléments propres aux sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture en matière d'accès et de partage des avantages
CGRFA/WG-AnGR-9/16/5	Examen de la mise en œuvre du programme de travail pluriannuel et projet de plan stratégique 2018-2027 de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

DOCUMENTS D'INFORMATION

CGRFA/WG-AnGR-9/16/Inf.1	Statutes of the Intergovernmental Technical Working Group on Animal Genetic Resources for Food and Agriculture, and Members elected by the Fifteenth Regular Session of the Commission
CGRFA/WG-AnGR-9/16/Inf.2	Detailed FAO progress report on the implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources
CGRFA/WG-AnGR-9/16/Inf.3	Status of animal genetic resources – 2016
CGRFA/WG-AnGR-9/16/Inf.4 Rev.1	List of documents

AUTRES DOCUMENTS

Second Report on the State of the World's Animal Genetic Resources for Food and Agriculture (Version intégale)

Deuxième rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde en bref

Deuxième rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (brochure)

FAO 2016. Guidelines for the development of integrated multipurpose animal recording systems. FAO Production et santé animales Directives. N° 19. Rome.

Animal Genetic Resources - an international journal • Ressources Génétiques Animales - un journal international • Recursos Genéticos Animales - una revista internacional No 55

Animal Genetic Resources - an international journal • Ressources Génétiques Animales - un journal international • Recursos Genéticos Animales - una revista internacional No 56

Animal Genetic Resources - an international journal • Ressources Génétiques Animales - un journal international • Recursos Genéticos Animales - una revista internacional No 57

Publications catalogue - animal genetic resources

Into animal genetic resources development in Africa - Challenges and Opportunities for the Nagoya Protocol
(source : Bureau interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine)

ANNEXE D
MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ÉLUS À LA QUINZIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Composition (nombre de pays par région)	*Pays*
Afrique **(5)**	Algérie Kenya Mali Namibie Tchad *Premier suppléant:* Burkina Faso *Second suppléant:* Zimbabwe
Asie **(5)**	Bhoutan Mongolie Pakistan République de Corée République démocratique populaire lao *Premier suppléant:* Thaïlande *Second suppléant:* Chine
Europe **(5)**	France Pays-Bas Pologne Slovénie Suisse *Premier suppléant:* Suède *Second suppléant:* Fédération de Russie
Amérique latine et Caraïbes **(5)**	Argentine Brésil Chili Jamaïque Uruguay *Premier suppléant:* Cuba *Second suppléant:* Costa Rica
Proche-Orient **(4)**	Arabie saoudite Iran (République islamique d') Soudan Yémen *Premier suppléant:* Égypte *Second suppléant:* Jordanie
North America **(2)**	Canada États-Unis d'Amérique
Southwest Pacific **(2)**	Fidji Îles Cook *Premier suppléant:* Vanuatu *Second suppléant:* Samoa

ANNEXE E
PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE 2018-2027 DE LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE: PRINCIPAUX RÉSULTATS ET OBJECTIFS D'ÉTAPE

	dix-septième session 2019	dix-huitième session 2021	dix-neuvième session 2023	vingtième session 2025	vingt et unième session 2027
Questions sectorielles					
Ressources zoogénétiques		Examen de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*		Présentation du *troisième rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*	Examen du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*
Ressources génétiques aquatiques	Présentation de *l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*	Élaboration d'éléments du *Code de conduite pour une pêche responsable* et outils connexes		Examen de la mise en œuvre des éléments pertinents du *Code de conduite pour une pêche responsable*	
Ressources génétiques forestières	Examen de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières*		Présentation du *deuxième Rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde*	Examen du *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières*	
Microorganismes et invertébrés		Examen des travaux intéressant les microorganismes et les invertébrés		Examen des travaux intéressant les microorganismes et les invertébrés	
Ressources phytogénétiques	Examen de la situation et des tendances en ce qui concerne les politiques relatives aux semences		Présentation du *Troisième rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*	Examen du *Deuxième plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*	Examen de la mise en oeuvre du (deuxième) *Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*
Questions transversales					
L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde	Suivi de *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*		Suivi de *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*		Présentation du *Deuxième rapport sur l'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*
Accès et partage des avantages	Examen des instruments existants en matière d'accès et de partage des avantages, et de leur impact sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture Accès aux informations sur les ressources génétiques et partage des avantages en découlant		Examen des instruments existants en matière d'accès et de partage des avantages, et de leur impact sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture Examen de l'utilisation des éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages		Examen des instruments existants en matière d'accès et de partage des avantages, et de leur impact sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
Biotechnologies	Examen des dimensions techniques et politiques des nouvelles biotechnologies	Examen des travaux des groupes de travail de la Commission sur l'application et l'intégration des biotechnologies pour la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques		Examen des travaux des groupes de travail de la Commission sur l'application et l'intégration des biotechnologies pour la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques	

		pour l'alimentation et l'agriculture		pour l'alimentation et l'agriculture	
Changement climatique		Examen des travaux relatifs au changement climatique et aux ressources génétiques		Examen des travaux relatifs au changement climatique et aux ressources génétiques	
Santé	Note de synthèse sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et la santé humaine		Liens entre la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et la santé humaine: définition des priorités		
Nutrition	Examen des travaux sur la biodiversité et la nutrition		Examen des travaux sur la biodiversité et la nutrition		
Gestion	Rapport intérimaire/évalua-tion périodique/examen du Plan stratégique Examen des cibles et indicateurs liés aux objectifs stratégiques transversaux de la Commission	Rapport intérimaire/évaluation périodique/examen du Plan stratégique	Rapport intérimaire/évaluation périodique/examen du Plan stratégique	Rapport intérimaire/évaluation périodique/examen du Plan stratégique	Rapport intérimaire/évaluation périodique/examen du Plan stratégique